

FONTAINE L'INFO

confinée



→ AVRIL 2020



Je suis Fontainois, je reste chez moi !

Depuis le début du confinement - et au fur et à mesure des annonces gouvernementales - la Ville de Fontaine met en œuvre les orientations de l'État, avec l'exigence d'enrayer la propagation du coronavirus (covid-19), d'assurer les missions de service public indispensables, tout en organisant la protection sanitaire de la population, des agents de la Ville et du Centre communal d'action sociale (CCAS). Le plan communal de sauvegarde (PCS) a été déclenché et la Ville s'organise pour assurer la continuité des services essentiels à votre quotidien.

Si le site internet de la commune et les réseaux sociaux sont les outils les plus adaptés en temps de crise, il n'en reste pas moins que nous avons un devoir d'information auprès de l'ensemble de la population dont une partie n'a pas accès à internet. Le confinement étant prolongé, ce document a pour objectif de vous donner les informations pratiques et concrètes sur l'organisation de la Ville durant cette période. Il met aussi en lumière quelques-unes des initiatives des habitants, des habitantes et des associations qui se mobilisent, nombreux, au service des autres dans un bel élan de solidarité.



Ville de Fontaine
LUTTE CONTRE LA PROPAGATION
DU CORONAVIRUS

Je suis Fontainois, je reste chez moi
pour soutenir les services mobilisés.

SOMMAIRE

**Garder le lien
avec les habitants**

2

**Consignes et
santé**

3

À votre service

4

**Bons plans/
Solidarité et
Questions/Réponses**

5

Numéros utiles

6

→ Restons connectés



ville-fontaine.fr



Fontaine38600



Garder le lien avec les habitants, les habitantes et leurs familles

Une communication « spéciale confinement »

La Ville de Fontaine a adapté sa communication en modifiant le contenu de son site internet, en alimentant régulièrement la page Facebook, en lançant une campagne d'affichage, ainsi qu'un concours de photos et dessins.



→ Site internet

Avec des mises à jour très régulières et un relai permanent de toutes les actions menées par la Ville et ses partenaires, le site ville-fontaine.fr propose 6 blocs d'actualité exclusivement dédiés à la gestion de cette crise sanitaire :

- > Nouvelles mesures
- > Santé et consignes
- > À votre service
- > Questions/Réponses
- > Bons plans/Solidarité
- > Numéros utiles

→ Page Facebook

Avec plusieurs publications par jour, la Ville informe et échange avec les usagers sur sa page Facebook : communiqués, informations pratiques, conseils santé, loisirs à la maison, actions solidaires, relais des initiatives des équipements de la Ville.

→ Campagne d'affichage

Une campagne d'affichage originale a également été lancée pour accompagner les habitants dans leurs changements de manière de faire, dans leurs pratiques quotidiennes. On change nos habitudes, les dictons s'adaptent...

La première affiche « Loin des yeux, près du cœur » a pour but de détourner un dicton populaire et de mettre en avant la nécessité de maintenir une distance entre les personnes, compte tenu de la situation sanitaire actuelle. La deuxième affiche « Qui aime bien, confine bien » insiste sur la nécessité de protéger ses proches en observant les règles de confinement. Les deux visuels détournent des scènes de nos intérieurs (lieux de sécurité et de protection) et valorisent ainsi le respect des règles du confinement, le tout avec une approche positive.



→ Concours de photos et dessins « L'instant confiné »

La Ville a lancé un concours de photos et de dessins intitulé « L'instant confiné », invitant tous les habitants de la commune à partager un moment humoristique, tendre ou décalé sur le confinement...

Tous les détails sur le concours :

<https://ville-fontaine.fr/concours-linstant-confine/>

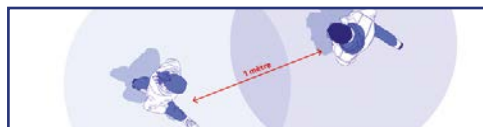




Consignes et santé

« Restez chez vous ! », c'est la meilleure façon de se protéger du coronavirus.
Le confinement est, en effet, un des moyens efficaces pour lutter contre sa propagation.

Rappel des gestes barrières



Face aux infections, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter dans des sacs fermés, attendre 24h et les mettre dans un sac plastique pour ordures ménagères
- Éviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts
- Restez à plus d'un mètre les uns des autres



Consignes pour les déplacements

Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation :

- Déplacements entre le domicile et le lieu de travail, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés.
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées.
- Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Attestation : où la trouver ?

L'attestation est indispensable pour les sorties autorisées.

- Elle est disponible sur le site de la Ville (rubrique Consignes et santé). Elle précise les motifs de déplacement ainsi que les horaires de sorties.
- Elle peut être rédigée sur papier libre et renouvelée à chaque déplacement avec les éléments suivants : identité, la mention : « certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (indiquer le motif) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire », le lieu, la date, l'heure de sortie et la signature.
- Des imprimés sont disponibles en libre accès devant les centres sociaux Romain Rolland et George Sand.
- Il est également possible de présenter votre attestation directement sur votre smartphone :



<https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/>

→ Infractions

Les infractions aux règles seront sanctionnées d'une amende de 135 €

- majoration possible à 375 €
- 1 500 € en cas de récidive



→ Le centre de santé coronavirus-covid-19 pour la rive gauche

En coordination avec l'Ordre des médecins, le Syndicat intercommunal de la rive gauche du Drac (Sird) et l'Agence régionale de santé (ARS), un centre avancé de prise en charge coronavirus-covid-19 a ouvert ses portes à Sassenage. L'accueil se fait du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h. Les patients ayant des symptômes sont adressés au centre par leurs médecins traitants. Seuls les patients n'ayant pas de médecin traitant peuvent prendre contact directement avec le centre.

Centre associatif Saint-Exupéry

4 bis square de la Libération - Sassenage
04 76 26 85 86

NUMÉROS UTILES

- Numéro vert sur le coronavirus covid-19
0 800 130 000, 24h/24 et 7j/7
- Numéro d'urgence en cas de symptômes aggravés, difficultés respiratoires et signes d'étouffement : **15 - Samu**



À votre service

Les services municipaux s'organisent pour garantir la continuité des services publics.



Administration générale/État civil

Toutes les cérémonies de mariage, Pacs, parrainage républicain, auditions ou rendez-vous sont reportés. Ceci est valable également pour les passeports, cartes nationales d'identité, attestations d'accueil. Il y a une permanence sur rendez-vous uniquement pour les décès immédiats et les naissances sur la commune.

Pour ces cas d'urgence :



04 76 28 75 75 ou
etatcivil@ville-fontaine



→ Propreté urbaine

Le service propreté urbaine est actif et entretient la ville. Il intervient également, sur les marchés, sur les espaces verts et assure les interventions techniques indispensables. La Métropole a fermé les déchèteries, y compris celles qui permettaient aux services municipaux de déposer les déchets et encombrants collectés sur l'espace public. Les services municipaux ne sont plus en mesure d'évacuer certains dépôts sauvages. Il est plus qu'indispensable de ne rien jeter en dehors des conteneurs, ni déchets, ni encombrants et de prévenir les actes d'incivilités.

Petite enfance/ Enfance/Éducation/ Jeunesse

→ Espace famille



04 57 38 50 10 ou
espace.famille@ville-fontaine.fr

→ Petite enfance

Accueil unique gratuit à la crèche Léa Blain (10 places) proposé aux professionnels fontainois mobilisés



04 76 28 75 21

→ Accueils de loisirs

Accueil unique gratuit à l'espace 3 POM' ouvert les mercredis et les vacances en fonction des besoins de garde des professionnels fontainois mobilisés pour la gestion de crise et pour toutes les tranches d'âges.



Service enfance : 07 86 61 93 59

→ Accueil dans les écoles

Les écoles restent fermées. L'accueil des enfants dont les parents sont mobilisés pour la gestion de la crise sanitaire se déroule au groupe scolaire :



Anatole France - 22 rue des Alpes

Contactez préalablement la direction de l'école de secteur par téléphone.

→ Accueils périscolaires

Accueils gratuits assurés de 7h30 à 18h pour les professionnels fontainois mobilisés pour la gestion de crise.



04 76 28 75 43

→ Soutien scolaire

Dans le cadre du programme de réussite éducative (PRE), les enfants continuent d'être suivis avec des outils adaptés. Si votre enfant rencontre des difficultés, il est possible de bénéficier d'un accompagnement scolaire au téléphone. Contacts auprès des centres sociaux :



Romain Rolland : 04 76 27 13 09
George Sand : 04 56 38 22 23

Ville durable

→ Commerces et entreprises

L'accueil téléphonique est maintenu tout comme l'organisation des marchés.



04 76 28 75 52 ou 04 76 28 76 87
economie@ville-fontaine.fr

Des commerçants s'organisent pour la livraison à domicile. Contactez le service vie économique pour en savoir plus.

→ Service urbanisme

L'accueil téléphonique est assuré de 9h à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi.



04 76 28 76 34 ou
urbanisme@ville-fontaine.fr

→ Aides de la Ville en direction du monde économique

Exonération des loyers commerciaux des locaux municipaux, des droits d'occupation temporaire, droits de terrasses, droits de place, droits et abonnements pour les marchés alimentaires de plein air. Exonération des droits de voirie pour l'occupation du domaine public pour les chantiers. Non-application des pénalités de retards pour les marchés publics de travaux de la Ville de Fontaine. Les chantiers, sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Fontaine, sont arrêtés pour protéger les salariés des entreprises salariées, les agents municipaux et la population, les conditions sanitaires exigées ne pouvant être réunies pour le moment. Afin de soutenir l'activité des commerces de proximité actuellement fermés, Grenoble-Alpes Métropole, la Ville de Grenoble et l'association de commerçants LabelVille viennent de mettre en ligne la plateforme **soutien-commerces.grenoblealpesmetropole.fr** qui permet à chacun de soutenir les commerçants indépendants par l'acquisition de « bons d'achats anticipés » utilisables une fois le confinement terminé.



Secteur social, santé, égalité

Besoin d'être aidé, renseigné, orienté ; contacter le 04 76 28 75 03

→ Résidences autonomie

Les équipes sont mobilisées pour assurer le bien-être des résidents. Des ordinateurs ont été installés pour permettre aux résidents de garder le lien avec leur famille.

→ Personnes âgées et isolées

Les services sociaux prennent régulièrement des nouvelles des personnes âgées et isolées en lien avec l'association Les petits frères des pauvres et les bailleurs sociaux.

→ Portage de repas à domicile

Organisation élargie de portage de repas

→ Relais de solidarité et de proximité



Centre social Romain Rolland
04 76 27 13 09



Centre social George Sand
04 56 38 22 23

→ Actions de solidarité



CCAS : 04 76 28 75 03

→ Espace santé Simone Veil

Permanences téléphoniques quotidiennes de 9h à 16h. La psychologue assure des permanences d'écoute psychologique les mardis et jeudis après-midi de 13h à 16h.



04 76 26 63 46

→ Centre de planification et d'éducation familiale Simone Veil

Permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 9h à 16h. Des entretiens téléphoniques individuels ou en couple avec une conseillère conjugale peuvent être réalisés. Des consultations médicales, sur rendez-vous, sont organisées le lundi de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.



04 76 26 97 40

→ Service égalité, citoyenneté

Aide et soutien aux familles. Maintien des contacts directs avec les institutions pour assurer la continuité et le soutien des droits des familles.

→ Aide alimentaire

Avec le soutien d'associations humanitaires comme le Secours populaire, l'aide est organisée en respectant les consignes de sécurité. Partenariat avec la banque alimentaire pour la distribution de colis alimentaires par le CCAS (sous conditions).

→ La Chauve-souris

L'accueil est assuré 24h/24, 7j/7 pour les sans-abri orientés par les services du 115.

→ Initiatives



Vous avez mis en place une initiative citoyenne ? N'hésitez pas à communiquer vos actions de soutien auprès des centres sociaux.

Maintien des marchés

Les marchés de Fontaine sont maintenus, suite à la demande de dérogation du Maire au Préfet de l'Isère, en lien avec les partenaires, le syndicat des marchés de l'Isère et l'ensemble des acteurs. Des consignes de sécurité doivent être respectées : 5 vendeurs maximum, étals espacés de 5 mètres, présence maximale de 50 clients, pas d'accès direct aux marchandises pour les clients. Ne pas venir à plusieurs d'une même famille afin de limiter les regroupements.

➤ Marché Cachin : mardi, samedi et dimanche de 8h30 à 13h.

➤ Marché des producteurs place Louis Maisonnat le mercredi de 15h à 19h.



SÉCURITÉ

Tranquillité publique



La sécurité publique est assurée avec une mobilisation de tous les agents de la police municipale, de jour comme de nuit, avec des missions de contrôle et surveillance. Les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) sont présents en journée dans tous les espaces publics avec des missions de surveillance de proximité, de contrôle et de conseil. Il est impératif de respecter les règles collectives et les consignes de confinement pour éviter la verbalisation.



Fermeture des espaces publics

Tous les parcs, les squares, les jardins, les stades et terrains sportifs, les city stades et les cimetières sont interdits au public afin d'éviter tous rassemblements et déplacements non indispensables. Les berges restent ouvertes dans le strict respect des déplacements à un kilomètre du domicile et les trajets vélo domicile/travail.



Bons plans/Solidarité



→ Fabrication de masques

Les résidences autonomie ont déjà fabriqué plus de 200 masques essentiellement pour les professionnels de santé. Les centres sociaux de la Ville livrent également du tissu aux volontaires qui réalisent des masques à leur domicile. Les services sociaux recherchent encore du tissu, des bandes élastiques. Pour toute proposition de dons, ou besoin de livraison contacter les centres sociaux :



04 76 27 13 09 ou
04 56 38 22 23

Les actions locales de solidarité

La solidarité s'organise, de nombreuses initiatives permettent de livrer des colis alimentaires, de soutenir les familles, ou de fabriquer des masques... Elles sont détaillées dans la rubrique À votre service, pages 4-5.

→ Plateforme métropolitaine d'entraide



Fontaine rejoint cette plateforme métropolitaine d'entraide. Elle a pour objet de mettre en contact les habitants de la Métropole qui sont prêts à aider celles et ceux qui en ont besoin :



<https://grenoblealpesmetropole.entraidonsnous.fr/>

D'autres actions de solidarité

→ Mobilisation citoyenne

Réserve civique covid-19. Le Gouvernement appelle à une mobilisation citoyenne en lançant une plateforme : Je veux aider



<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>

→ Handicap

Pour les parents d'enfants porteurs de handicap, la fédération nationale Grandir ensemble lance une plateforme nationale d'écoute, d'aide et de soutien aux familles ayant un enfant en situation de handicap. Les familles peuvent contacter l'équipe de la plateforme Tous Mobilisés, du lundi au samedi (de 9h à 12h et de 14h à 17h)



0 805 035 800 (appel gratuit)
<https://www.grandir-ensemble.com/>

Les bons plans des équipements municipaux

→ Médiathèque Paul Éluard

Pour garder le lien avec les Fontainois, la médiathèque propose des histoires à écouter, des activités, des coups de cœur sur sa page Facebook. Que vous soyez ou non inscrit à la médiathèque, vous pouvez également avoir accès à la numéothèque métropolitaine (médiathèque en ligne). Pour vous inscrire :



<https://numotheque.bm-grenoble.fr/>

Pour toute question :
mediatheque.eluard@ville-fontaine.fr

→ Le VOG

Le VOG a créé sa page Facebook spéciale confinement avec une exposition virtuelle de Marie-Anita Gaube « Passeurs », des propositions d'ateliers, de la musique... avec une mise à jour quotidienne.

→ La Source

Quelques concerts du 2^e trimestre sont déjà reprogrammés. Si vous n'êtes pas disponible aux nouvelles dates, vous pouvez demander le remboursement jusqu'au 30 mai à remboursement.lasource@ville-fontaine.fr
Plus d'infos sur



La Source Fontaine

→ Le conservatoire

Pour maintenir le lien, les enseignants assurent, dans la mesure du possible, la continuité pédagogique grâce à des cours en visio, l'envoi de partitions, d'enregistrements...

Les inscriptions pour rentrer en classe Cham au collège Jules Vallès (classes horaires aménagées musique) se terminent le 4 mai. Si vous êtes intéressés :

ecole-musique@ville-fontaine.fr

→ La ludothèque

Des jeux pour tous ! Retrouvez des idées de jeux à fabriquer à la maison, des bons plans, des infos et des petits jeux dans « Les infos de la ludo » sur la page Facebook de la jeunesse et le site de la Ville.

→ Quiz du service jeunesse

Connaissez-vous bien Fontaine ? Tous les mardis, participez à « Fontaine en 38 questions », un quiz familial sur la commune : son histoire, sa vie associative, son territoire, des événements marquants... Rendez-vous sur la page Facebook de la Ville.

→ Défis du mercredi

Les accueils de loisirs vous proposent de participer à plusieurs épreuves... Chaque mercredi sur la page Facebook de la Ville est publié un film qui lance un défi. À vous de jouer !

→ 3 minutes dans nos salons

Créez, produisez et partagez vos talents avec l'événement « 3 minutes dans nos salons » proposé par le service jeunesse de la Ville et La Source. Toutes les infos sur la page Facebook du service jeunesse.



Pôle Jeunesse Fontaine



Questions/réponses

Aide aux parents

Le Gouvernement a réalisé un guide pour soutenir et accompagner les parents confinés dans leur conciliation vie professionnelle/vie familiale au quotidien grâce aux conseils bénévoles des professionnels, experts et parents. Ces 50 conseils sont des réponses à vos questions mais aussi des recommandations de pro - femmes et hommes - pour cette période de confinement. Il est disponible sur le site internet de la Ville, rubrique Bons plans/solidarité.

Soutien aux familles

En cette période de confinement, les familles peuvent rencontrer de nombreuses difficultés au quotidien. La plateforme Enfance et Covid a mis en place un numéro vert de soutien à la parentalité afin de permettre aux parents d'être pleinement écoutés, conseillés et accompagnés durant le confinement par des écoutants formés.



0805 827 827 de 10h à 18h
(appel gratuit)

Personnes âgées, personnes isolées...

Le Département de l'Isère a édité un guide qui recense les dispositifs de soutien et d'écoute disponibles sur le Département :



isere.fr

Des astuces pour s'occuper à la maison sont également présentées sur le site de la ville rubrique Bons plans/Solidarité.

INITIATIVE LOCALE

Covidradius

Prendre l'air ou pratiquer son activité sportive en toute sécurité ? Voici une application créée par les ingénieurs fontainois Maxime Girard et Loïc Bouvet qui vous permet de découvrir le périmètre autorisée autour de votre domicile :



<https://covidradius.info/>

Questions/réponses

→ Y-a-t-il des modifications pour le stationnement ?

La réglementation de stationnement en zones bleues est suspendue. La verbalisation des stationnements dangereux ou non justifiés sur les places réservées aux personnes en situation de handicap est maintenue.

→ Comment avoir des conseils pour effectuer mes démarches en ligne ?

Vous avez des problèmes pour vos démarches en ligne, la mission Société numérique a lancé un accompagnement d'urgence



01 70 77 23 72 ou

<https://solidarite-numerique.fr/>

→ Quel est l'impact sur les événements organisés par la Ville ou les associations ?

Les événements organisés par la Ville sont annulés ou reportés. La Fête omnisports est annulée, la Nuit des arts martiaux est reportée. La Ville étudiera avec les acteurs concernés et l'OMS les conditions de report et de soutien.

→ Quelles sont les aides pour les entreprises, commerçants et artisans ?

De nombreuses aides sont proposées par la Ville et les collectivités locales. Pour tout savoir, rendez-vous sur la page Questions/réponses du site internet de la Ville.

→ Qu'en est-il de la distribution des masques ?

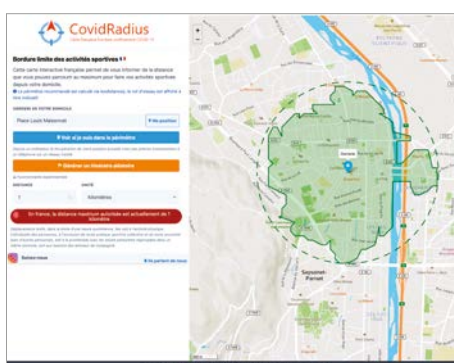


Le Président de la République a annoncé une date de déconfinement possible à partir du 11 mai. Le Maire prend toutes les mesures pour que chaque Fontainois puisse avoir, à terme, un masque. C'est ce qui a été fait jusqu'à présent pour les soignants et les équipes sur le terrain en s'appuyant sur les stocks existants et grâce aux nombreuses initiatives citoyennes de fabrication de masques. C'est ce qui, demain, devra être fait pour l'ensemble de la population. L'espace santé a ainsi déjà pu distribuer plus de 4 000 masques à usage unique aux professionnels de santé, aux aides à domicile, aux agents de terrain. À l'heure où nous rédigeons ces lignes, et pour pallier aux carences nationales, la Ville de Fontaine passe une commande de plusieurs milliers de masques dit grand public aux normes Afnor en lien avec la Métropole, des communes voisines, la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Une réflexion est en cours pour assurer le mode de distribution le plus efficace et équitable possible.

→ Le point sur les masques

- 3 500 masques à usage unique ont été récupérés pour être distribués aux professionnels de la santé fontainois, médecins, infirmières libérales, associations de service à la personne.
- 1 500 masques à usage unique ont été fournis aux agents des services en première ligne (crèches, police municipale, résidences autonomie, CCAS, services techniques...)
- 250 masques ont été transmis aux personnes les plus fragiles.
- + de 200 masques en tissu ont été réalisés dans les résidences par et pour nos seniors.
- + de 400 masques en tissu à ce jour ont été transmis par les habitants et distribués par les centres sociaux..

Un grand merci !





Numéros utiles

→ Services municipaux

- > Hôtel de ville : 04 76 28 75 75
- > Espace famille : 04 57 38 50 10
- > Service éducation : 04 76 28 75 43
- > Service petite enfance : 04 76 28 75 21
- > Service enfance : 07 86 61 93 59
- > Service urbanisme : 04 76 28 76 34
- > Service vie économique et commerciale : 04 76 28 76 87
- > Service prévention : 04 76 27 58 71
- > Service tranquillité publique, risques majeurs : 04 76 28 76 10
- > Police municipale : 04 76 53 11 78 ou 06 85 19 53 21
- > Services techniques : 04 76 26 93 30
- > CCAS : 04 76 28 75 03
- > Service égalité, citoyenneté : 04 76 28 76 28
- > Espace santé Simone Veil : 04 76 26 63 46
- > Centre de planification et d'éducation familiale Simone Veil : 04 76 26 97 40

> Service sports et vie associative :

04 76 28 75 11

> Centres sociaux : 04 76 27 13 09 ou

04 56 38 22 23

→ Numéros d'urgence

> Numéro d'urgence en cas de symptômes aggravés, difficultés respiratoires et signes d'étouffement : 15

> Numéro d'appel d'urgence pour les sourds et malentendants : 114

> Urgence sociale (Samu social) : 115

> Enfance maltraitée : 119

> Centre avancé Covid 19 rive gauche (Sassenage) : 04 76 26 85 86

> Femmes victimes de violences : 3919 ou le

site <https://arreteonslesviolences.gouv.fr/> permet de se connecter 24h/24 et 7j/7

le 114 (envoi de SMS), le 0 801 901 911 ou

l'espace santé de Fontaine

> Soutien psychologique : 0 800 858 858, un numéro d'écoute de la Croix rouge française, gratuit, anonyme et confidentiel est disponible 7j/7, de 10h à 22h en semaine, de 12h à 18h le week-end. Permanences d'écoute psychologique de l'espace santé les mardis et jeudis après-midi de 13h à 16h au 04 76 26 63 46



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE



Santé
publique
France

CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir ?

0 800 130 000 appel gratuit
24h/24 et 7j/7

gouvernement.fr/info-coronavirus



Merci aux habitantes et habitants pour cette belle initiative place Louis Maignon.